

La Gazette de l'environnement

N°11 – juillet 2022 - Bulletin d'information mensuel – District 1650



Lors de son dernier message aux rotariens, en 1947, Paul HARRIS a dit « *Quand un homme plante un jeune arbre au début du printemps, comment peut-il savoir si celui-ci grandira ? Ne doit-il pas s'en remettre à la pluie, au soleil et à la providence ? Ce n'est qu'après le premier bourgeon qu'il peut commencer à rêver d'ombre !* ». Grâce à vous tous, les racines de la Commission « Protection de l'Environnement sont solides, ses branches sont multiples et ses feuilles vont être de plus en plus nombreuses : longue vie à elle ! *Patrick ROLANDIN*

Un grand MERCI à Patrick Rolandin, pour avoir porté sur les fonts baptismaux la Commission de l'Environnement et l'avoir structurée tout au long de l'année. A compter du 1^{er} juillet, la nouvelle équipe de la Commission Environnement est composée de :

Mme Maryvonne JEZEQUEL, responsable, Mme Françoise BREE, responsable-adjointe, M. Jo BEAUVIR responsable roses de Bretagne, Mme Marion Gaborieau, rotaractienne, Mme Anne-Cécile Dano, responsable Trophée Environnement Jeunesse, M. Yves Gouery adjoint TEJ et M. Briec Merel rotaractien qui vient de nous donner son accord pour intégrer notre équipe.

L'équipe nouvellement recomposée est toujours intergénérationnelle et couvre une grande partie du district 1650. Les clubs ont déjà commencé à nommer leurs responsables environnement qui seront précieux pour la Commission de l'environnement. Ils seront les courroies de transmission entre les clubs et la commission pour faciliter la communication (informations montantes et descendantes) et la mise en place des actions.

Attention : si vous souhaitez des Roses de Bretagne pour une livraison après septembre et la fête des mères 2023, les **commandes doivent être impérativement passées** auprès de Jo Beauvir **avant le 15 juillet 2022**. (beauvir.jo@gmail.com)

Quels carburants pour les avions demain ?



L'Europe va remplacer progressivement le kérosène par des carburants non fossiles (biocarburants ou carburants de synthèse). S'il ne représente que 3.5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le secteur aérien voit sa part de responsabilité augmenter du fait de sa croissance continue de 4%, avant la pandémie. 2/3 de cet impact climatique tient aux traînées laissées par les avions dans le ciel et 1/3 par la consommation de pétrole. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, on peut donc agir sur les carburants. Les « carburants aériens durables » ou SAF (sustainable aviation fuels) devront être issus de déchets (huiles usagées, graisses animales, déchets agricoles, algues) ou obtenus par synthèse chimique. En effet, l'UE proscritra les productions agricoles qui doivent aller en priorité à la nutrition humaine et animale. Les SAF émettent 70% à 95% moins que le kérosène issu du pétrole. A partir du 01/01/25, dans les aéroports de plus d'un million de voyageurs, ce sera 2% de carburant durable qui devrait être incorporé au jefuel, puis au 01/01/30, 5% dont 0.7% de carburant de synthèse pour atteindre progressivement en 2050, 63% avec 28% de carburant de synthèse. Déjà utilisés très dilués dans le kérosène, des vols d'essais ont eu lieu en 2021 avec des SAF purs ou peu dilués. Plusieurs Etats de l'Europe du Nord ont déjà enclenché le processus et on vole déjà un peu, sans le savoir aux SAF. Les énergéticiens investissent pour accroître les volumes et faire baisser les prix. De plus, pour réduire la consommation de carburant certaines compagnies commencent à n'exploiter que des liaisons directes, pratiquer des temps de vols plus courts, à renouveler leurs flottes par des avions moins polluants et pour compenser un pourcentage des émissions de CO2 à proposer une contribution par passager, réinvestie dans des projets certifiés. Une vision d'avenir, le 100% zéro émissions ? (source OF juin 2022).